

République Française Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret Arrondissement d'Orléans Commune d'Ingré

DÉCISION N° DC.21.030 portant sur

L'octroi d'une concession de terrain dans le cimetière communal d'Ingré à Monsieur C

Le Maire.

Vu la délibération n° DL.20.029 du conseil municipal en date du 28 mai 2020 autorisant le maire par délégation à prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière,

Vu la délibération n° DL.20.073 du conseil municipal en date du 20 septembre 2020 fixant les tarifs des différentes concessions,

Vu la demande présentée par Monsieur C L tendant à obtenir une concession de terrain collective dans le cimetière

DÉCIDE

Article 1er: il est décidé d'accorder dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession d'une durée de 50 ans, de deux mètres carrés superficiels n° 2A (rang U2), enregistrée sous le n° 2021-05, à compter du 1er mars 2021.

Article 2 : Cet emplacement est accordé à titre de :

Concession nouvelle

<u>Article 3</u>: La concession est attribuée moyennant la somme totale de trois cent soixante-six euros et quatre-vingt-douze centimes (366,92 €) qui sera versée dans la caisse du Trésor Public suivant quittance du 2 mars 2021.

Article 4 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 5 : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré

Monsieur C

0 2 AVR. 2021 A Ingré, le

> Le Maire. Christian DUMAS.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :

Transmis au représentant de l'État le :

0 2 AVR. 2021 Publié ou notifié-le :

Publié ou notifié-le : 1 2 AVR 2024 Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte à classer

DC-21-030

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2021-04-02T09-35-30.00 (MI229309153)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20210402-DC-21-030-AR (<u>Voir l'accusé de réception associé</u>)

Objet de l'acte :

Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière

communal d'Ingré à M. C

Date de décision : 02/04/2021

Certifié Conforme

Nature de l'acte :

Actes réglementaires

Matière de l'acte :

9. Autres domaines de competences

9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte:

DC.21.030 - Concession L

Multicanal: Non

2A (rang U2).PDF

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 02/04/21 à 09:35

Date 02/04/21 à 09:35 Date 02/04/21 à 09:40 Par LE TUMELIN Sylvie
Par LE TUMELIN Sylvie